



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-97773>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-97773

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22710001300688

**Ville :** Mâcon

**Code postal :** 71026

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 71

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** DPMG-24-039-CF

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

**Adresse mail du contact :** Daj-pcc@saoneetloire71.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 385396600

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1 du RC

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 06/10/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réfection de la toiture bâtiment D SEGPA - Collège Jacques Prévert 71100 Chalon-sur-Saône

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45261210

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La consultation porte sur des prestations de réfection de toiture bâtiment D SGPA - Collège Jacques Prévert 71100 Chalon-sur-Saône. Le marché ne fait pas l'objet d'un allotissement. La prestation constitue un ensemble homogène et intégré qui ne permet pas un allotissement dans cette consultation. Les prestations seront exécutées dans le délai global de 3 mois (dont 1 mois de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Collège Jacques Prévert 71100 Chalon-sur-Saône

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Pour la visite de l'établissement, il convient impérativement de prendre rendez-vous avec la secrétaire générale, par téléphone au 03.85.77.08.85. ou par mail à l'adresse 0710536X@ac-dijon.fr

**Autres informations complémentaires :** L'avis est rédigé et publié en français. La procédure de consultation est entièrement dématérialisée. Aucune remise de pli « papier » ne sera autorisée et tous les échanges (informations, documents...) qui auront lieu au cours de cette procédure s'effectueront de manière électronique via la plateforme de dématérialisation ARNIA (<https://marches.ternum-bfc.fr>). Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr) Site internet : [dijon.tribunal-administratif.fr](http://dijon.tribunal-administratif.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 02/09/2025